**Sur la toute-puissance**

Quatre théorie de la toutes-puissance (Geach)

1. Toute-puissance absolue : X est tout puissant ssi pour toute proposition p, X peut faire (que) p
2. (Toute puissance consistante) : X est tout-puissant ssi pour toute proposition p logiquement consistante, X peut faire (que) p
3. (Toute puissance *ordonnée*  de droit : consistante avec la nature divine) : X est tout-puissant ssi pour toute proposition p, X fait (que) p est logiquement consistant
4. (Toute puissance *ordonnée* de fait : consistante avec les choix divins) : X est tout-puissant ssi pour toute proposition p, X fait (que) p est logiquement consistant avec les choix divins (antérieurs)

Ce que Dieu ne peut pas (Thomas d’Aquin *ST* I, 25 ; *CG* II, 25 ; Comm. In Sent. I, d. 42-44)

1. Dieu ne peut pas ce qui entraîne un défaut de sa puissance (puissance passive)
2. Dieu ne peut pas ce qui inclut une contradiction (a) comme étant, (b) comme étant fait
3. Dieu ne peut pas (faire) ce qu’il ne peut pas vouloir (ce qui s’oppose à sa nature).
4. Dieu ne peut pas (faire), ce qui n’est décrit ni par (1), ni par (2), ni par (3), mais n’est pas cependant ni prévu ni voulu par lui *de fait*.

NB : ambiguïté,

* au sens composé (puissance ordonnée) (4) est vrai (Dieu ne peut pas <faire ce qu’il choisit de ne pas faire>)
* au sens divisé (puissance absolue) (4) est faux (Dieu peut faire cela <qu’il choisit de ne pas faire>)

Swinburne : toute-puissance relativisée au temps

Le paradoxe de la pierre (Savage)

Le paradoxe de la toute-puissance (Mackie)

**Comment on peut dire que le Tout-puissant** **ne peut pas certaines choses**

**Thomas d’Aquin *Somme contre les Gentils*  II Chapitre 25**

**1**. De ce qui précède on peut conclure que, bien que Dieu soit tout-puissant, on dit néanmoins qu’il ne peut pas certaines choses.

**2**. On a montré plus haut [ch. 7] qu’il y a une puissance active en Dieu, et on a déjà prouvé dans le premier livre [ch. 16] qu’il n’y a pas en lui de puissance passive. Or nous disons que nous pouvons quelque chose selon chacune des deux puissances. **(1)** Dieu ne peut donc pas ce qui est possible de puissance passive. Il faut étudier ce que c’est.

**3**. D’abord, la puissance active se rapporte à l’agir, la puissance passive à l’être. Aussi n’y a-t-il de puissance à l’être que dans les choses qui ont une matière assujetie à la contrariété. Et puisque la puissance passive n’est pas en Dieu, tout ce qui touche à son être, Dieu ne le peut pas. Dieu ne peut donc pas être un corps, ni rien de ce genre.

**4**. De plus. L’acte de cette puissance passive est un changement (*motus*). Dieu, auquel la puissance passive ne convient pas, ne peut donc pas changer. — Conclusion qu’on peut préciser: Dieu ne peut changer selon aucune des espèces du changement, de sorte qu’il ne peut être ni augmenté ou diminué, ni altéré, ni engendré ou corrompu.

**5**. Qui plus est. Puisque avoir un défaut est une manière d’être corrompu, il suit qu’il ne peut avoir de défaut en rien.

**6**. En outre. Tout défaut correspond à une certaine privation. Or le sujet de la privation est la puissance de la matière. Il ne peut donc avoir de défaut en rien.

**7**. De plus. La fatigue vient d’un défaut de pouvoir (*virtus*), l’oubli d’un défaut de science, il est donc clair qu’il ne peut ni être fatigué, ni oublier.

**8**. Qui plus est. Il ne peut pas non plus être vaincu, ni souffrir violence. Car cela ne peut appartenir qu’à ce qui est apte à être mû.

**9**. De la même façon, il ne peut pas non plus se repentir, ni se mettre en colère, ni s’attrister, car toutes ces expressions laissent entendre la passion et le défaut.

**10**. Derechef. Puisque l’objet, et l’effet, de la puissance active est l’*étant fait*, et qu’aucune puissance n’a d’opération là où la notion de son objet fait défaut, — ainsi la vue ne voit pas lorsque manque le visible en acte, — il faut donc dire que **(2)** Dieu ne peut rien de ce qui est en contradiction **(a)** avec la notion d’étant en tant qu’étant, ou **(b)** d’étant fait, en tant que fait. Mais il faut étudier ce qu’il y a de tel.

**11**. D’abord, **(a)** est contradictoire avec la notion d’étant ce qui détruit la notion d’étant. Et la notion d’étant est détruite par son opposé, comme la notion d’homme est détruite par ce qui lui est opposé, ou est opposé à ses instances particulières. Or l’opposé de l’étant est le non-étant. Dieu ne peut donc pas faire qu’une même chose soit et ne soit pas en même temps, ce qui revient à ce que les contradictoires soient en même temps.

**12**. De plus. La contradiction se trouve dans les contraires et les opposés par privation. En effet, si quelque chose est blanc et noir, il s’ensuit que cela est blanc et non-blanc ; et si il est voyant et aveugle, qu’il est voyant et non-voyant. C’est pourquoi il relève de la même raison aussi que Dieu ne puisse faire que les opposés inhèrent en même temps et sous le même rapport dans le même sujet.

**13**. Qui plus est. La négation d’un principe essentiel de quelque chose entraîne la négation de la chose elle-même. Si donc Dieu ne peut faire qu’une chose soit et ne soit pas en même temps, il ne peut pas non plus faire que l’un de ses principes essentiels lui fasse défaut tandis que la chose elle-même demeure, comme, par exemple, que l’homme n’ait pas d’âme.

**14**. En outre. Puisque les principes de certaines sciences, comme la logique, la géométrie et l’arithmétique, ne sont tirés que des principes formels des choses, dont dépend l’essence de la chose, il s’ensuit que Dieu ne peut pas faire les contraires de ces principes, comme, par exemple, que le genre ne soit pas prédicable de l’espèce, ou que des lignes conduites du centre à la circonférence ne soient pas égales, ou que le triangle rectiligne n’ait pas trois angles égaux à deux droits.

**15**. Il suit de là que Dieu ne peut pas faire que le passé n’ait point été. Car cela inclut aussi une contradiction. C’est en effet par la même nécessité qu’une chose est quand elle est, et qu’une chose a été quand elle a été.

**16**. Il y a aussi **(b)** certaines choses qui s’opposent à la notion d’étant fait en tant que tel. Celles-là non plus, Dieu ne peut pas les faire : car tout ce que Dieu fait, cela doit être fait.

**17**. Il ressort de cela que Dieu ne peut pas faire Dieu. Car il est de la raison de l’étant fait que son être dépende d’une autre cause. Ce qui va contre la notion de ce que l’on appelle Dieu, comme il ressort par ce qui a été dit plus haut [I, 13].

**18**. Pour la même raison, Dieu ne peut rien faire d’égal à lui. Car ce dont l’être ne dépend pas d’un autre est davantage dans l’être et dans toutes les autres dignités que ce qui dépend d’un autre, ce qui appartient à la notion d’étant fait.

**19**. De même Dieu ne peut pas faire que quelque chose soit conservé dans l’être sans lui. Car la conservation de l’être de chaque chose dépend de sa cause. Il faut donc, si la cause est écartée, que l’effet le soit aussi. Si une chose pouvait être sans être conservée dans l’être par Dieu, elle ne serait donc pas son effet.

**20**. Derechef. Puisque Dieu est agent par volonté, **(3)** il ne peut pas faire ce qu’il ne peut pas vouloir. Or on peut discerner les choses que Dieu ne peut pas vouloir si on comprend comment la nécessité peut être dans la volonté divine, car ce dont il est nécessaire que cela soit, il est impossible que cela ne soit pas ; et ce dont il est impossible que cela soit, il nécessaire que cela ne soit pas.

**21**. Il est clair alors que Dieu ne peut pas faire qu’il ne soit pas, ou qu’il ne soit pas bon ou bienheureux, puisqu’il veut nécessairement être, être bon et être bienheureux, comme on l’a montré dans le premier livre [ch. 80].

**22**. On a aussi montré plus haut [I, 95], que Dieu ne peut pas vouloir de mal. D’où il suit que Dieu ne peut pas pécher.

**23**. On a aussi montré plus haut [I, 82] que la volonté de Dieu ne peut pas être changeante. **(4a)** Il ne peut donc pas faire que ce qui est voulu par lui ne s’accomplisse pas.

**24**. Il faut savoir cependant que quand on dit que Dieu ne peut pas cela, c’est d’une manière différente de celle dont on dit qu’il ne peut pas les choses précédentes. Car les choses précédentes, Dieu ne peut absolument (*simpliciter*) pas les vouloir ni les faire. Tandis que celles que nous considérons maintenant, Dieu peut bien les faire ou les vouloir, si l’on considère sa volonté ou sa puissance de manière absolue (*absolute*), mais pas si l’on considère comme présupposé que sa volonté porte sur l’opposé, car la volonté divine à l’égard des créatures n’a de nécessité que la nécessité de supposition, comme on l’a montré plus haut [I, 81 et suiv.]. C’est pourquoi toutes ces expressions, *Dieu ne peut pas faire le contraire de ce qu’il a disposé de faire*, et toutes les autres expressions semblables, sont entendues de manière composée (*composite*) : car c’est ainsi qu’elles impliquent la supposition que la volonté divine porte sur l’opposé. Mais si elles sont entendues de manière divisée (*divisive*), elles sont fausses : car elles portent <alors> sur la puissance et la volonté de Dieu prises de manière absolue.

**25**. Tout comme Dieu agit par volonté, il agit aussi par intellect et par science, ainsi qu’on l’a montré [ch. 24]. **(4b)** Il ne peut donc pas faire ce qu’il n’a pas prévu de faire, ou ne pas faire ce qu’il a prévu de faire, par la même raison qu’il ne peut pas faire ce qu’il ne veut pas faire, ni ne pas faire ce qu’il veut. Et de la même façon, chacune de ces propositions doit être concédée et niée, de telle sorte que l’on dise bien qu’il ne peut faire les choses susdites, non pas certes de manière absolue (*absolute*), mais sous condition ou par supposition.